

Compte rendu/Procès Verbal de la séance du Conseil municipal du 30 mars 2022 à 19h00

Présents : C.Kubala, H.J Roesing, M.Belviso
Absents excusés : G. Thibaud, C.Cabanac, P.Moracchini, I.Meffert
Procurations : G.Thibaud donne procuration à C.Kubala
C.Cabanac donne procuration à M.Belviso

Christian Kubala a été nommé secrétaire

Le quorum étant atteint Monsieur Christian Kubala, Maire, ouvre la séance à 19h20.

Monsieur Christian Kubala est désigné pour rédiger le procès verbal.

1 – Approbation du compte rendu du conseil municipal du 14/3/ 2022 :

Sous réserve de nommer Gérard Thibaud, suppléant pour siéger à la Communauté de Communes du Volvestre en lieu et place de Cédric Cabanac.

Validation comme suit : votants: 5 – pour: 5 – contre: 0 – abstention:0

2 – Taux d'imposition des taxes locales 2022.

Les hausses des prix, conséquentes aux inflations attendues, nous contraignent à la nécessité d'augmenter légèrement les taxes locales d'imposition pour 2022. Christian Kubala a réalisé une simulation au regard de documents reçus de la trésorerie et en appliquant les calculs définis sur le document n°1259 de la Direction Régionale des Finances Publiques , qui révèle un coefficient correcteur relativement faible. (voir le tableau joint à la délibération.)

A l'unanimité des membres présents et représentés ces modifications ont été acceptées

Validation comme suit : votants 5 – pour : 5 – contre : 0 – contre : 0

Discussions ultérieures :

- Etude de la possibilité de provisionner le compte pour l'acquisition éventuel d'un terrain pour la commune.
(délibération à prévoir)

- Explication et mise au point de la gestion du site

- Réflexion concernant la sécurité routière sur la commune, suite à la constatation de vitesses automobiles excessives.

Fin de séance à 20h10